Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agnelles (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.50
Réclames	—	1.00
Faits divers	—	2.50
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton	—	3.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »	—	3.50
Etat-civil	—	3.75
Chronique locale	—	4.00
Echos	—	5.00
Gazette du Nord	—	6.00

Temps probable. — En France, un temps assez doux et pluvieux est probable dans le Nord ; dans le Sud, ciel nuageux ou beau avec température un peu basse.

Renoncer à soi-même, c'est ne plus poser son cœur en soi seul, mais aussi en autrui, prochain et Dieu. SAINT AUGUSTIN.

La beauté et la poésie seront éternellement la marque de Dieu sur les choses de l'âme comme sur celles de la nature et de l'univers. GRATRY.

Où allons-nous ?

Un prophète du « Réveil » se pose cette question au seuil de 1914. Notre homme, disons-le tout de suite, n'a pas confiance dans l'avenir. Pour lui, entrer dans l'année nouvelle :

C'est comme si l'on sautait du haut d'un roc, dans un *épais* brouillard, sans savoir si l'on va tomber dans un torrent affreux, dans un précipice, abominable ou dans une prairie à l'herbe *épaisse*...

A ce matérialiste sans boussole, souhaitons beaucoup de cette « herbe » dont il se régale par avance ; oui, de l'herbe plantureuse, bien grasse, aussi « épaisse » que son « brouillard ». Si la pâture est trop abondante pour lui seul, il aura toujours la ressource d'en faire profiter quelque « frère de misère ».

Mais que nous voilà loin, tout de même, des belles promesses prodiguées jadis par les prophètes du Bloc, à leurs pauvres dupes ! Ah ! l'on pouvait leur faire crédit : leur baguette magique et orgueilleuse allait nous donner la Science, la Bonté, le Bonheur. Au besoin même, elle irait décrocher la lune.

Elle s'est trompée de direction, là-haut. Ce n'est pas la lune promise qu'elle a décrochée, mais les étoiles qui, elles au moins, permettraient d'y voir clair et d'espérer.

Mais alors, que s'est-il passé ? La génération qui monte a refusé de suivre les Homais anticléricaux dans leurs faillites et dans leurs « brouillards. »

« Nous n'avons plus la jeunesse avec nous », gémissait dernièrement M. Herriot, sénateur blocard de Lyon et professeur de lycée. Faisant écho à ses doléances, les Annales de la Jeunesse laïque avouaient : « Nous ne sommes plus qu'une poignée de militants ». Et penché sur la libre-pensée agonisante, le fr∴ Sembat pronostiquait : « Elle va mourir. C'est un cheveu qui commence à blanchir. »

Nous comprenons, après cela, que les arriérés du *Réveil* envisagent l'avenir avec une certaine inquiétude. Seulement, ils ont fort d'ajouter que l'Eglise, elle non plus, n'est pas sûre de ses lendemains.

Ce que perd l'anticléricalisme, l'Eglise le regagne et, comme le faisait observer récemment le socialiste Paul Boncour, il ne s'agit pas d'un retour à « quelque vague religiosité ». Au contraire, c'est l'intransigeance du dogme catholique, c'est la rigueur de la discipline religieuse qui séduisent les jeunes esprits avides de certitudes.

Prenez beaucoup d'écrivains qui n'ont pas encore atteint la trentaine, mais que le boycottage exercé contre les publicistes croyants n'a pas empêchés de parvenir à la grande notoriété. La plupart, comme l'écrit l'un d'eux, « sont catholiques avec une telle crânerie d'allure qu'en d'autres temps leur attitude eût passé pour de l'insolence ».

Près d'eux, voici les « catholiques des Beaux-Arts », groupés en une pléiade où brillent les plus beaux noms de la peinture, de la musique, de l'architecture, de la statuaire. Leur association corporative groupe un millier d'adhérents, qui disent leur bonheur et leur fierté de croire.

Lisez un ouvrage d'elle dans les grandes écoles de l'Etat. Le même phénomène s'y produit. Les étudiants d'élite ne trouvent plus leur compte aux cours de morale officielle, totalement inefficaces, de l'avis même des professeurs qui en sont chargés. La philosophie universitaire non plus n'intéresse guère les meilleurs élèves, car ses leçons « vaseuses », ne prenant parti ni pour ni contre, laissent la plupart des questions sans réponse.

Alors on voit beaucoup d'étudiants laïques » demander au catholicisme la solution des grands problèmes qui les tourmentent. On voit, d'après les chiffres d'une enquête récente, quarante élèves de l'école normale supérieure, c'est-à-dire près d'un tiers, qui sont pratiquants, catholiques de conviction et de vie, fidèles aux prescriptions de l'Eglise et inscrits, pour la plupart, à la Conférence de Saint-Vincent de Paul de leur paroisse. On entend à leur tour les professeurs de philosophie, dans les plus grands lycées de Paris, déclarer que la majorité de leurs élèves est composée de catholiques exemplaires.

Déjà, suivant la parole d'un penseur, la vérité descend « du cerveau de la nation dans son corps entier ». Le peuple, qu'on avait prétendu séparer de l'Eglise, n'a jamais peut-être, participé plus intimement à sa vie.

Dans la famille ouvrière, c'est le père qui, bravant les pires vexations, confie ses enfants à l'école catholique ; c'est la mère qui s'ingénie à deviner, dans l'âme de tout petits, la promesse d'une vocation sacerdotale. Les adolescents passent leurs dimanches au patronage, leurs soirées dans les réunions d'œuvres. Ils consacrent les jours de fête à des retraites fermées. Et sur le salaire familial, on prélève généreusement le denier du culte.

Comme la famille, la profession désorganisée se reconstitue suivant les principes catholiques. Hier encore, une des cités les plus travailleuses du Nord, Halluin, ne rassemblait-elle pas, dans les nefs de son église, des écussons religieux au chiffre de tous ses corps de métier ?

L'élite enfin de la cité fait trêve à ses dissensions politiques pour se grouper sur le terrain religieux. Et le jour approche où les catholiques électeurs exigeront de leurs candidats un programme de revendications religieuses très nettes.

Laissons donc les pauvres gens du « Réveil » à leurs « brouillards » et à leur « herbe épaisse ». Pour nous, catholiques, l'avenir est plein de lumière et d'espérance.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— **A BOUSBECQUE,** de **Dame Temmerman,** née **Claire Hasbroucq,** membre du Tiers-Ordre et des confréries de la paroisse, sœur de M. l'abbé J. Hasbroucq, vicaire à Armentières (St-Jude), et de M. l'abbé Edouard Hasbroucq, professeur au Petit-Séminaire d'Hazebrouck.

Les funérailles auront lieu jeudi 8 janvier, à 9 h. 1/2, à Bousbecque.

— Vendredi, à neuf heures, ont eu lieu, à **NOORDPEENE,** au milieu d'une foule nombreuse, les funérailles de **Mme Aimé Bertram,** née Euphrasie Elleboode.

La défunte était morte à Lens, où elle était allée voir plusieurs de ses enfants qui y sont établis.

— Les funérailles de **M. Carlos Bernard** ont eu lieu lundi à **DUNKERQUE.**

C'est M. le chanoine Jourdin, ancien curé de Coudekerque-Branche, vicaire général du diocèse de Lille, archidiacre des Flandres, qui procéda à la levée du corps, au domicile mortuaire, rue du Sud, au milieu d'une très grande affluence.

La croix était portée par M. Mabe, fondé de pouvoirs de la maison Bourdon et Cie, et les coins du poêle étaient tenus par MM. René Hovelt, président des Conférences Saint-Vincent de Paul et du Comité Catholique, Louis Blanckaërt, vice-président du Comité, de l'Esprevier, secrétaire du Comité de défense des intérêts du port, Georges Dumont, avoué, président du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne et du Comité des Ecoles Libres, le docteur Reumaux, ami personnel du défunt, et Vanhamme, directeur de la Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord.

Parmi le nombreux clergé on remarquait MM. le chanoine Descamps, vicaire général, représentant Mgr Charost, évêque de Lille, Mgr Scalbert, archiprêtre, MM. les doyens de Saint-Eloi et de Saint-Martin, le chanoine Rajon, aumônier des œuvres, l'abbé Deman, aumônier de l'Institut Fénelon, Lesage, préfet des études du Collège Notre-Dame des Dunes, l'abbé Arnould, curé de Canteleu, de nombreux curés et ecclésiastiques de l'arrondissement de Dunkerque.

Près d'un millier d'hommes se pressaient dans l'église Saint-Jean-Baptiste, dont la grande nef et les chœurs étaient absolument bondés, et l'offrande dura presque jusqu'à la fin de la messe, chantée par les maîtrises des trois paroisses.

Nous avons remarqué dans l'assistance MM. Alfred Dumont et Henry Cochin, députés, Claude Cochin, Félix Coquelle et Moraël, conseillers généraux, Scalbert, conseiller d'arrondissement, le général Bidon, gouverneur de Dunkerque, A. Nissen, commandant de la marine et du front de mer, Nicolas Nissen, administrateur en chef de la marine, Herbart, président de la Chambre de Commerce ; de nombreuses personnalités du barreau, du haut négoce, de l'industrie, etc.; des délégations des hospices, de l'Œuvre des Mariniers, de diverses œuvres catholiques de la ville, la plupart des employés de la maison Bourdon.

MM. le chanoine Rajon et l'abbé Tétart accompagnaient M. François Bernard, frère du défunt.

Plusieurs discours auraient été prononcés sur la tombe, n'eût été le désir exprès du vénéré défunt.

Aujourd'hui, mardi, à onze heures, sera célébrée la messe de « Requiem » et demain, mardi, à la même heure, un obit solennel demandé par le Comité Catholique.

Par une touchante initiative de Mgr Scalbert, une messe sera également chantée dans le courant du mois, à laquelle assisteront spécialement les enfants des différentes écoles libres de la paroisse, dont M. Carlos Bernard fut l'insigne bienfaiteur.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jesus Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— Lundi matin, à onze heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à **LILLE,** a été célébré le mariage de **Mlle Magdeleine Lemaire,** fille de M. Myrtil Lemaire et de Mme, née Vanlaton, avec **M. Paul Zambeaux,** négociant à Lille, fils de feu M. Zambeaux, ancien directeur des établissements Kuhlmann, et de Mme, née Bertrand.

Mgr Carton, vicaire-général, qui reçut le consentement des époux, leur a adressé une charmante allocution.

Au cours de la cérémonie, la maîtrise, sous la direction de M. Paul Boulinguier, maître de chapelle, a interprété plusieurs motets.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Maurice Houbron, négociant, son oncle, et Auguste Cogé, banquier à Bouchain, son cousin ; pour le marié : Mlle Charlotte Zambeaux, sa sœur, et Abel Zambeaux, receveur des domaines à Marny, son oncle.

M. Lessenne, conseiller municipal, faisant fonctions d'officier de l'état-civil, ami personnel du marié, avait présidé aux formalités civiles à la mairie.

— Samedi, à dix heures, a été célébré, à **NOORDPEENE,** le mariage de **M. Omer Croxo** avec **Mlle Euphrasie Caillau.**

Le consentement des époux a été reçu par M. Beun, vicaire à Halluin.

— Samedi 3 janvier, a été célébré, en l'église de **SOLESMES,** le mariage de **Mlle Marcelle Quinet** avec **M. Auguste Cartegnie,** négociant, vice-président de l'Harmonie municipale.

M. le chanoine Gobert, doyen de Solesmes, reçut le consentement des jeunes époux. L'Harmonie municipale se fit entendre pendant la messe.

— On annonce les fiançailles de **Mlle Gabrielle Coisne,** fille de M. et Mme Ch. Coisne-Caulliez, d'**ARMENTIÈRES,** avec **M. Pierre Meurillon,** docteur en droit, fils de M. Ernest Meurillon, notaire à **COMINES,** et de Mme, née Mourcou.

— On annonce les fiançailles de **Mlle Suzanne Arbel,** fille de M. Pierre Arbel, maître de forges à **DOUAI** avec **M. Pierre Chevalier,** ingénieur, fils du constructeur, à **PARIS.**

ÉCHOS

NOUVELLES MILITAIRES

La nouvelle organisation militaire

De nouvelles et importantes modifications, conséquence de la nouvelle organisation militaire, vont être apportées dans l'emplacement de différents corps de troupe, à partir du 1er avril.

Le 32e dragons (ex-13e cuirassiers), qui tient garnison à Chartres, sera envoyé à Versailles. A Versailles également sera transféré le quartier général de la 11e brigade de dragons, actuellement à Evreux. A la même date du 1er avril, le 24e dragons, de Dinan, remplacera, à Rennes, le 10e regiment d'artillerie, qui s'installera à Dinan. En même temps, le quartier général de la 9e brigade de cavalerie sera transféré de Dinan à Rennes.

D'autre part, on annonce, toujours pour le 1er avril, les mutations suivantes : le quartier général de la 4e brigade de cuirassiers va de Noyon à **Douai** ; le 9e cuirassiers va également à **Douai,** et est remplacé à Noyon par le 21e dragons de **Saint-Omer.**

Le 6e dragons, d'Evreux, et le 32e vont à Vincennes. Le 19e dragons, de Carcassonne, va à Castres, où il remplace le 3e régiment d'artillerie envoyé à Carcassonne. Le quartier général de la 7e brigade de cavalerie légère de Vendôme va à Orléans et celui de la 10e brigade de cavalerie légère va de Moulins à Clermont-Ferrand en même temps que le 3e chasseurs. Le 7e chasseurs va de Rouen à Evreux et le 19e **d'Abbeville à La Fère**

En ce qui concerne l'artillerie, le quartier général de la 16e brigade est transféré de Vincennes à Epinal ; le 11e régiment de Versailles à Rouen ; le 16e régiment de Clermont-Ferrand à Issoire ; le 17e de La Fère, à **Amiens et Abbeville** ; le 18e de Toulouse, à Agen ; le 24e de Tarbes, à La Rochelle ; le 26e du Mans, à Chartres ; le 27e de **Douai,** à **Saint-Omer** ; le 32e d'Orléans, à Fontainebleau ; le 33e de Poitiers, à Angers ; le 34e d'Angoulême, à Périgueux ; le 36e de Clermont-Ferrand, à Moulins ; le 43e de Rouen, à Caen ; le 5e, de Vincennes à Chaumont

Il est possible que d'ici au 1er avril, la liste que l'on vient de lire subisse quelques modifications du fait de l'état d'avancement des casernements

NOTAIRE

M. Dubem est nommé notaire à Orchies, en remplacement de M. Bar.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Dieusart, receveur, chargé de la Grande et de la Petite Vitesse, à La Gorgue-Estaires, est nommé receveur-chef de la Petite-Vitesse, à Lomme. — M. Thellier, receveur à Roisel, est nommé receveur-chef de la Grande et de la Petite-Vitesse, à Aniche. — M. Echevin, employé intérimaire à Prouvy-Thiant, est nommé employé intérimaire à Péronne.

UN GOUJAT

C'est le sieur Neuillès, adjoint au maire de Maubeuge.

Confiant à la « Frontière », feuille hypocritement blocarde du cru, ses impressions de réveillonneur qui tient mieux la fourchette que la plume, Neuillès parle de boudins, de dindes et d'oies. Et il ajoute :

« **On délaie tout ça dans la bière des Bavarois qui couvrirent le sol de Bazeilles d'innombrables bières de Français.** »

Un goinfre n'est pas nécessairement un homme d'esprit.

94e ANNIVERSAIRE
de S. G. Mgr MONNIER
Evêque de Lydda

A l'occasion du 94e anniversaire de la naissance de Monseigneur Monnier, Messieurs les Membres du Chapitre Métropolitain, accompagnés de Mgr Carlier et de M. le chanoine Lamant, se rendirent dimanche chez le vénéré Prélat pour lui présenter leurs filiales et respectueuses félicitations.

Mgr Massart, doyen du Chapitre, se fit l'interprète des sentiments de tous pour exprimer à Sa Grandeur, en termes très délicats, les vœux bien sincères que la noble assemblée formait pour le bonheur du Prélat et la conservation de ses précieux jours.

Mgr Massart annonça ensuite au vénéré jubilaire qu'il était porteur de plusieurs messages qui allaient le réjouir et dont il lui donna lecture :

Voici ces messages :

Lettre de Mgr CHOLLET
ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

Verdun, 1er janvier 1914

Très cher et vénéré Seigneur,

Il m'arrive du Vatican un nouveau témoignage de la haute bienveillance du Saint-Père envers votre bien-aimée personne. Je l'avais demandé à Rome, lors de mon dernier voyage, afin de marquer par là tout mon attachement aux traditions et aux principes que Votre Grandeur représente dans mon nouveau diocèse. Ce m'est donc une grande joie de vous le transmettre à la veille du 94e anniversaire de votre naissance et au jour du renouvellement de l'année qui m'amène à vous. J'y joins mes meilleurs vœux avec l'assurance réitérée de mon bien religieux respect

† JEAN,
Archevêque.

Lettre de S. Em. le Cardinal MERRY DEL VAL

Du Vatican, le 29 décembre 1913

A Sa Grandeur Monseigneur Chollet,
Archevêque de Cambrai
Verdun.

Monseigneur,

Il m'est bien agréable de transmettre sous ce pli, à Votre Grandeur, une lettre autographe de félicitations que Sa Sainteté a daigné adresser à Monseigneur Henri Monnier, évêque de Lydda, à l'occasion du 94e anniversaire de sa naissance.

Le Saint-Père a daigné aussi destiner au vénéré Prélat, comme « souvenir » de cette mémorable circonstance de sa vie, une croix pectorale d'or, qui a été envoyée ces jours derniers sous Pli recommandé à Votre Grandeur.

Il n'est pas douteux que ces précieux témoignages de considération et de bienveillance du Souverain-Pontife ne soient pour l'illustre Evêque de Lydda l'objet d'une profonde consolation.

Confiant à Votre Grandeur le soin de faire tenir à Monseigneur Monnier la lettre ainsi que le « souvenir » de Sa Sainteté, je saisis avec empressement cette occasion pour vous réitérer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

R. Cardinal MERRY DEL VAL.

Lettre autographe de S. S. LE PAPE PIE X

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique,

Parmi les nombreux motifs de consolation que notre Vénérable Frère, le nouvel Archevêque de Cambrai, nous disait éprouver à la pensée du diocèse que Nous avions confié naguère à sa sollicitude, il considérait comme un des premiers, celui d'avoir pour Auxiliaire dans l'exercice du ministère pastoral le digne et très vénéré Evêque de Lydda.

Il en voyait la raison dans Votre très longue et féconde carrière sacerdotale et épiscopale, dans le zèle et l'activité inlassables avec lesquels vous avez travaillé à la gloire de Dieu et au salut des âmes, dans le concours puissant et éclairé que vous avez prêté à six Archevêques en qualité d'Auxiliaire, enfin dans votre attachement indéfectible à la saine doctrine et à ce Siège Apostolique.

Le tableau de tant de mérites et de qualités, que Nous n'ignorions pas Nous-même, est l'objet d'une vive consolation pour Notre cœur, et Nous tenons à vous en exprimer Notre satisfaction paternelle. Il Nous est, en effet, tout particulièrement agréable, à l'occasion du 94e anniversaire de votre naissance, que vous allez célébrer ces jours prochains, avec le 70e anniversaire de votre prêtrise et le 42e de votre épiscopat, de Vous adresser, Vénérable Frère, Nos cordiales félicitations et Nos vœux ardents de prospérité et de bonheur. Nous partagerons ainsi votre joie bien légitime, la joie de Vos Vénérés Frères dans l'Episcopat, du clergé et des fidèles du diocèse de Cambrai, qui a été témoin de vos œuvres, et des longues années qu'il a plu au Seigneur de vous accorder.

Nous prions le Divin Maître de renouveler la jeunesse de votre cœur, de maintenir la vigueur de vos forces, et de vous conserver longtemps encore à l'affection et pour le bien de vos chers diocésains.

Comme témoignage de Notre spéciale bienveillance, Nous avons à cœur de Vous adresser un « Souvenir » en cette mémorable circonstance de votre vie, tandis que, comme gage des faveurs célestes les plus abondantes, Nous vous accordons avec effusion, la Bénédiction Apostolique.

Rome, du Vatican, le 25 décembre 1913.

PIUS, P. P. X.

Profondément touché de l'auguste bienveillance du Souverain-Pontife à son endroit, Mgr Monnier, dont l'état de santé est tout à fait satisfaisant, laissa déborder ses sentiments émus de profonde reconnaissance envers le Saint-Père d'abord ; puis à l'égard de Son Eminence le cardinal Merry del Val et envers le nouvel archevêque de Cambrai, Mgr Chollet, qui lui avaient transmis avec tant de délicatesse la lettre du Souverain-Pontife que le vénérable jubilaire va garder très précieusement.

Avant de prendre congé de la noble assemblée, Mgr de Lydda la remercia très délicatement et lui dit combien il était sensible à sa démarche ; lui fit part aussi du grand désir qu'il éprouvait de faire savoir au Saint-Père toute sa reconnaissance, « car, dit-il simplement, pendant les quarante-deux ans que je fus auxiliaire des archevêques de Cambrai, je n'ai fait qu'accomplir mon devoir ».

L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE BAPAUME

C'est par un temps triste et pluvieux que fut célébré, dimanche, le 42e anniversaire de la bataille de Bapaume.

La cérémonie religieuse est de beaucoup la plus importante de la journée. A 11 h. précises, les clairons et les tambours et la musique municipale font leur entrée dans l'église. Suivent les principaux membres du Conseil municipal, y compris M. le Maire qu'accompagne le conseiller général, M. Goubet, puis la Société des Combattants et Médaillés de 1870 et les futurs conscrits portant une couronne.

Après l'Evangile, M. l'abbé Fournier, doyen de Bapaume, prononce une magnifique allocution toute remplie de foi religieuse et de patriotisme dont nous sommes heureux de donner l'analyse :

Bapaume, dit l'éminent prédicateur, pourrait sans présomption énumérer ses titres guerriers et ressusciter la mémoire de ses héroïsmes passés. Que de services et d'exemples impérissables nos ancêtres ont laissés après eux dans la suite des âges ! Et pour ne pas remonter au delà du XVe siècle, c'est une chose digne de remarque qu'au cours des onze sièges ou coups de mains que notre Ville eut à subir en moins de 230 ans, de 1414 à 1641, si parfois les garnisons se dérobent, jamais l'histoire ne manque de signaler la bravoure des bourgeois qui, sous la direction de leurs maleurs, volent au rempart avec un courage admirable. Puis donc, Messieurs, que l'heure est aux retours en arrière, tirons de nos fastes locaux, y compris la page écrite il y a 43 ans : 1° une leçon d'espérance ; 2° une leçon de virilité.

La leçon d'espérance nous est donnée par la ténacité inépuisable du peuple de Bapaume que M. l'abbé Fournier nous montre aux prises avec l'ennemi « depuis les randonnées normandes du IXe siècle, en passant par les crises de la lutte contre les Flamands au XIIIe siècle, ou les Anglais au XIVe, jusqu'aux combats des temps modernes ». Que la Ville soit conquise, détruite et brûlée, ou bien qu'elle soit mieux traitée, « comme en 1414, par la protection de notre compatriote, Mathieu Raynaud, évêque de Thérouanne », jamais les Bapalmois n'ont désespéré de la victoire. Cette espérance et cette confiance, il faut les avoir non seulement pour la petite patrie, mais encore pour la France entière dont l'orateur rappelle la vitalité, et pour « la plus grande France », « la France lumière des peuples, foyers de charité, soldat de l'idéal, semeuse de progrès et de découvertes hardies ». Mais, continue M. le Doyen, « pour assurer cette permanence de notre rôle national, le meilleur moyen est de faire appel au ferment puissant qui a de tout temps soulevé les masses, au principe supérieur d'union, seul capable de vaincre les égoïsmes et de fusionner les volontés, je veux dire : Dieu ». C'est en effet au catholicisme que notre pays doit sa mentalité large et conquérante, sa cohésion admirable. « Fasse le ciel que nos conducteurs responsables comprennent bientôt qu'elle aberration c'est de combattre la religion, de blesser les consciences et de se priver du plus ferme soutien de la grandeur nationale ».

Après avoir montré quelle belle leçon de virilité nous fut donnée sur les champs de bataille de 1870, M. le Doyen de Bapaume conclut en exhortant l'auditoire à ne pas craindre l'étude du passé et à ne pas dédaigner les expériences accumulées par nos vieux ancêtres.

Ce magistral discours produisit une vive impression sur l'assistance.

Après la messe, le cortège se rendit sur la place Faidherbe, aux sons d'entraînants pas redoublés; et les différentes sociétés se donnèrent rendez-vous pour 2 heures, à la mairie.

Vers 2 h., arrivèrent sur la place Faidherbe, avec les autorités, la Société des Combattants et Médaillés de 1870, la Société des Vétérans, les futurs conscrits, la Musique de Bapaume, les Pompiers de Bapaume, Achiet-le-Petit, Ligny - Thilloy, Vaulx-Vraucourt, Quéant et Villers-au-Flos, la Musique de Ligny-Thilloy et les enfants de la « Victoire de Bapaume. »

Le cortège se rendit au cimetière autour du bel ossuaire des victimes du combat des 2 et 3 janvier 1871.

Trois discours furent prononcés par MM. Stenne, Goubet et Loth. Les orateurs, oubliant les opinions radicales semeuses de haines et de divisions entre Français dont ils sont d'énergiques propagandistes, célébrèrent la France, le dévouement à la patrie et firent appel à l'union des patriotes contre les ennemis de l'étranger.

M. Stenne, dans un passage où il semblait s'être égaré, a parlé des « histrions et des bateleurs du patriotisme. » En comparant les paroles patriotiques des radicaux à leur politique de division, on a le droit de se demander à qui faisait allusion, par ces paroles, le Maire de Bapaume.

Signalons le récit d'un épisode de la bataille fait par M. Goubet, après les discours.

En revenant du cimetière, le cortège se rendit à la place Faidherbe et défila au pied du monument du général.

LES INCIDENTS DE MERVILLE
A L'INSTRUCTION

M. Richard, juge d'instruction, a entendu longuement, lundi après-midi, M. Paul Debruyne, cafetier à Merville, chez qui s'était produite l'agression contre le citoyen Labbe, de la C. G. T.

M. Richard qui poursuit activement son enquête sur cette agression, attend le retour de la commission rogatoire qu'il a envoyée au parquet de la Seine en vue d'interroger Labbe.

UNE RIXE DANS UN ESTAMINET
A ROUBAIX

DEUX ARRESTATIONS

Gustave Fremane, 25 ans, tourneur en cuivre, rue Bernard, 21, et Julien Sidders, 26 ans, cordonnier, 109, rue des Longues-Haies, entraient dimanche soir, un peu avant minuit, à l'estaminet Cailleux, 44, rue Bernard.

A peine arrivés, ils cherchèrent querelle à un consommateur, Jean-Baptiste Bonte, 23 ans, peintre, 58, rue Bernard. La discussion s'envenima et dégénéra en rixe. Tandis que Fremane frappait Bonte à coups de bâton, le cordonnier lui portait un coup de tranchet au haut du bras droit. Le blessé perdit une assez grande quantité de sang.

Le cabaretier fit prévenir la police ; des agents arrivèrent qui arrêtèrent Fremane et Sidders. Interrogés lundi matin par M. Appert, commissaire du quartier, ils ont été écroués à Lille.

Bonte, qui outre sa blessure au bras en a une autre à la tempe droite, a reçu les soins d'un docteur. Il ne pourra travailler avant une quinzaine de jours.

LE PROCHAIN CONGRES DES MINEURS A LIEVIN

Carmaux. — Le Syndicat des mineurs de Carmaux a désigné deux délégués au Congrès des mineurs qui se tiendra à Liévin le 25 janvier et jours suivants.

Ces délégués ont reçu mission de voter la grève générale pour le 1er mars 1914, si à cette date le Sénat n'a pas solutionné de façon satisfaisante la question des retraites des mineurs et l'assimilation des ardoisiers aux mineurs pour l'application de la journée de huit heures.

INCENDIE D'UNE GRANGE
A NOORDPEENE

Dimanche, à 11 heures 1/2 du soir, chez M. Monsterleet, fermier, une grange renfermant du grain, du foin, une voiture et des instruments aratoires fut la proie des flammes. Grâce à la direction du vent et au dévouement des pompiers de Noordpeene, accourus sur les lieux, les autres bâtiments ont pu être préservés.

Dix minutes avant que l'incendie se soit déclaré, M. Monsterleet, sa femme et ses enfants étaient rentrés chez eux sans rien remarquer d'anormal. On croit à la malveillance. Il y a assurance.

Nous avons remarqué la présence de M. le Curé et plusieurs conseillers municipaux. La gendarmerie de Cassel et le garde Noël assuraient le service d'ordre.

La TENTATIVE CRIMINELLE
DE STEENVOORDE

Lundi après-midi, M. Richard, juge d'instruction à Hazebrouck, a interrogé M. Emile Dequidt, cultivateur à Steenvoorde, qui, on le sait, vit périr successivement six de ses vaches.

Une enquête ouverte amena l'arrestation d'un sieur Verpouck, qui avait exercé des violences sur ces bêtes. Ce dernier, interrogé à nouveau, a continué à nier les faits qui lui étaient reprochés, et ce malgré les preuves accablantes relevées contre lui.

Le magistrat va clore prochainement son enquête dans cette affaire.

Deux jeunes gens qui promettent
A THUN-SAINT-AMAND

Jean Luyten, 16 ans, et Armand Riga, 16 ans, tous deux faienciers, ont volé un portemonnaie contenant 62 fr. 50, puis ils partirent faire la bombe en Belgique. Ils achetèrent à Tournai deux revolvers et deux paquets de 250 cartouches. Au retour ils s'amusèrent à tirer leurs cartouches. Luyten s'en tira une par mégarde dans la main, et vint à Saint-Amand trouver le docteur Fourmeaux, lui disant qu'il avait été blessé sans savoir comment. Le docteur trouvant la chose étrange prévint la police. Celle-ci arrêta les deux garçonnets. Pressés de questions par M. Mopon, commissaire, ils avouèrent leur conduite.

Luyten a été conduit à l'hôpital pour l'extraction de la balle. Riga sera déféré au Parquet.

LE DRAME DE GUESNAIN

On se rappelle qu'en septembre dernier, le mineur Bezin fut grièvement blessé par son propre revolver, et qu'il accusa de cette tentative de meurtre la femme Bocquillon, chez qui il logeait. De son côté, celle-ci affirmait que Bezin avait voulu se suicider. La femme Bocquillon fut inculpée de tentative de meurtre sur Bezin.

M. Certeux, juge d'instruction, a rendu, lundi, une ordonnance de non-lieu en faveur de cette femme.

Evasion d'un détenu
DE LA COLONIE SAINT-BERNARD A LOOS

Samedi après-midi, vers quatre heures, profitant de la demi-obscurité, un jeune détenu de la colonie pénitentiaire, qui travaillait au grand potager, abandonna ses outils et prit la fuite.

Le gardien s'aperçut aussitôt de l'escapade et bientôt tout le personnel de la colonie et de la maison centrale était à la poursuite du fugitif. Mais celui-ci avait gagné du champ.

On ne l'aurait sans doute pas repris, si le colon ne s'était aventuré dans les rues de Loos. Il y fut aperçu par deux gardes, qui l'arrêtèrent et le reconduisirent à la colonie, où le directeur infligea au prisonnier un séjour au cachot.

Une pièce de 5 francs qui vaut 600 francs

C'est une pièce de cinq francs semblable à une autre, mais qui possède cette particularité d'avoir été frappée sous la Commune, à l'Hôtel des Monnaies, dirigé par le citoyen Camélinat. Elle porte l'inscription : « Dieu protège la France » et, comme marque distinctive, un petit trident.

Nombre de ces pièces furent envoyées à la mairie du XIe arrondissement, à Paris, pour payer la solde des combattants.

M. Auguste Bibiche, cabaretier, rue de Douai, 86, à **Lille,** possède une de ces pièces, que les numismates considèrent comme ayant actuellement une valeur de 600 fr.

ARRESTATION d'un facteur des postes
A LILLE

IL AURAIT EMPOCHÉ 500 FRANCS DESTINÉS A UNE MALADE

Il y a quelques semaines, Mme Paul Thiriet, en traitement à la clinique d'Esquermes, était avisée qu'on lui expédiait un mandat télégraphique, d'une valeur de 500 francs, de Tchusovoskayer (Russie). Elle en attendit le payement, mais, ne recevant rien, adressa une réclamation à la Poste.

On apprit alors que le facteur Henri Girard, 29 ans, habitant rue d'Isly, 146, avait touché le montant du mandat international et avait été chargé de le remettre à Mme Thiriet.

Le facteur fut interrogé et assura qu'il s'était fidèlement acquitté de sa mission, puis un beau jour il disparut. Il passa la frontière.

La direction des Postes fut alors informée que le 29 juillet dernier, Girard avait eu certaines difficultés avec M. Grandel, rue de Loos, 58. Chargé de lui payer un mandat télégraphique venu de Berne (Suisse) et valant 19 fr. 60, il ne lui avait remis que 15 fr. 60. Comme M. Grandel le menaçait d'une réclamation, le facteur consentit à payer la différence.

Revenu à Lille et arrêté, Henri Girard a été interrogé hier par M. Delalé, juge